

Lettre de Cachet, pour la remise des Sceaux.

**T**rés chers & feaux. Nous vous avons nommé nos Commissaires, pour l'exécution de la Cession de notre Duché de Lorraine par nos Lettres de cejour d'huy. AVANT d'y procéder, vous vous ferez remettre les Sceaux tant de nôtre Cour Souveraine, que de nôtre Chambre des Comptes, & autres Jurisdictions inférieures, lesquels vous déposerez entre les mains de nôtre cher & feal Conseiller Secretaire intime le Sieur de Molitoris, ensemble ceux que vous avez pardevers vous de nôtre Duché de Bar. La présente n'étant à autres fins, Nous prions Dieu qu'il vous ait, Très-chers & feaux, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Presbourg ce 5. Mars 1737. Signé, FRANÇOIS. Et plus bas, contresigné, Phurscher.

Après la lecture & publication desdits Actes, Mr. de Bourcier de Montureux, Procureur-Général, a dit :

M E S S I E U R S,

**D**Ans l'Univers rien n'est à l'abry du changement. Les Empires les plus vastes, & dont la puissance paroïssoit établie sur des fondemens inébranlables, sont devenus le ioïet de la fortune, & ont été anéantis sous le poids de leur propre grandeur.

D'autres Monarchies s'étant élevées successivement sur leurs ruines, sont tombées à leur tour en décadence, pour faire place à de nouvelles Dominations.

C'est ainsi qu'anciennement les Etats de Lorraine & de Bar dépendoient d'un Empire florissant, dont l'étendue n'avoit presque d'autres bornes que celles de l'Europe.

Dans la suite ils devinrent partie d'un Royaume, lequel